



Economic and Social Council

Distr.: General
21 May 2012
Original: French

Dixième Conférence des Nations Unies sur la Normalisation des Noms Géographiques

New York, 31 Juillet – 09 Août 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leurs pays et sur les progrès
accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la
neuvième Conférence (pour distribution seulement).**

Rapport du Burkina Faso à la dixième Conférence des Nations Unies sur les noms géographiques

Submitted by Burkina Faso **

* E/CONF.101/1.

** Prepared by Mr. Claude Obin TAPSOBA, Directeur Général, Institut Géographique du Burkina

RAPPORT DU BURKINA FASO A LA DIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES NOMS GEOGRAPHIQUES

Le Burkina Faso a vu naître sa commission Nationale de Toponymie en 1986 alors que le pays venait de connaître un changement d'appellation. De nouveaux toponymes ont été ainsi attribués aux principaux fleuves et dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, les quartiers traditionnels laissaient la place au découpage par secteurs adopté par le gouvernement révolutionnaire pour réduire l'influence du pouvoir coutumier.

L'avènement de la commission nationale de toponymie fut consacré par le KITI N° 86-048/CNR/PRES/MATS en date du 13 février 1986. Elle est placée sous la tutelle du ministère chargé de l'administration du territoire et regroupe en son sein l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la Direction de la Recherche Scientifique et Technologique (DRST), le département de linguistique de l'université, la Direction de l'Administration du Territoire (DAT) et l'Institut Géographique du Burkina(IGB) qui assure le secrétariat. Les missions assignées à la commission furent entre autres :

- d'élaborer et de coordonner des programmes de recherche et d'enquête d'ordre historique, géographique et linguistique ;
- d'adopter pour chaque nom, une forme normalisée.

Cette commission n'a pu cependant remplir ses missions en raison de la timide adhésion de ses membres au processus car très faiblement sensibilisés sur l'intérêt de la normalisation des noms de lieux pour une nation.

La nature de la commission a également été identifiée comme cause de son non fonctionnement car ne disposant pas de secrétariat permanent et de moyens adéquats.

Enfin, le manque de formation des acteurs a aussi été un facteur non moins important de disfonctionnement de la commission nationale a rencontré.

Face aux difficultés ci-dessus énumérées et saisissant l'opportunité des projets de cartographie du territoire en cours, l'Institut Géographique du Burkina, fer de lance de l'activité toponymique au Burkina, a entrepris une concertation avec des personnes ressources en vue de sa redynamisation. Ces personnes ressources, qui participeront à la relecture du décret devant régir la commission redynamisée seront proposées pour représenter leurs institutions respectives dans ladite commission.

Une réunion a été organisée avec ces personnes en présence de madame Elisabeth CALVARIN, membre du groupe d'experts des Nations Unies, consultante qui a éclairé les membres sur plusieurs points de discussion.

Les échanges ont porté sur la pertinence de chacun des articles du Kiti et les délibérations ci-dessous ont été retenues :

De la tutelle de la commission

Les participants ont reconnu la pertinence de la tutelle consacrée par le Kiti en l'occurrence le Ministère en charge de l'administration du territoire en raison de ses missions. Ils ont convenu que la tutelle technique reste assurée par celui-ci.

De la nature de la commission

Les participants après échanges ont convenu de maintenir une commission centralisée qui se réunira deux fois par an en réunion ordinaire et en réunion extraordinaire chaque fois que de besoin.

Des missions de la commission

Il s'agit de celles dévolues à toute commission de toponymie.

Des membres de la commission

Les participants ont décidé de revoir la composition de la commission et de l'élargir à certaines institutions qui pourront apporter leur expertise à la commission. Les institutions ci-après ont été retenues :

- le ministère en charge de l'administration du territoire ;
- l'Institut Géographique du Burkina ;
- l'Institut des Sciences et des Sociétés (ISS/CNRST) ;
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFRSH/UO) ;
- l'Unité de Formation et de Recherche en Lettre Art et Communication (UFRLAC/UO) ;
- l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- la Direction de la Recherche et des Innovations en Alphabétisation (DRINA) ;
- la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT/MATDS) ;
- l'Association des Municipalités du Burkina ;
- la Direction Générale du Patrimoine Culturel ;
- la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers ;
- le Ministère de la Communication.

La commission a dore et déjà identifié des activités qui pourraient constituer l'ossature de son prochain programme. Parmi celles-ci on retiendra :

- l'élaboration d'un guide qui va établir officiellement le système de transcription, les instructions pour la collecte des données et les critères de contrôle ;
- l'élaboration d'un glossaire des noms de lieux ;
- l'élaboration d'une charte nationale pour régir l'activité au niveau national.

L'unanimité se dégage également autour de la nécessité de redoubler d'efforts pour la renaissance de la commission en vue de la promotion du patrimoine culturel et historique du Burkina Faso à travers le monde. A cet effet, un atelier technique sera organisé au mois de juillet 2012 pour approuver le projet de décret à soumettre au conseil des ministres.

Au plan continental, le Burkina Faso a contribué aux efforts de la « Task team for Africa » à travers sa participation aux ateliers organisés à Yaoundé au Cameroun en novembre 2010 et à Gaborone au Botswana en novembre 2011.

Au plan mondial, le Burkina a pris part aux sessions organisées par le groupe d'experts en marge de la première conférence pour la gestion globale de l'information Géospatiale tenue en Corée du sud en octobre 2011.

Claude Obin TAPSOBA
Directeur Général
Institut Géographique du Burkina